

CHS-CT du 13 décembre 2012

INSEE : demande d'expertise externe sur la réorganisation des services informatiques

A l'horizon 2016, environ 150 agents en poste dans les services de production de Nantes, Orléans et Paris verront leur poste touché par les restructurations. Lors du CTR de l'INSEE du 5 juin 2012, la demande des syndicats d'une expertise externe est suspendue. Un refus des différentes parties de se mettre d'accord sur le choix de l'expert bloque le dossier, la CGT imposant son expert. La Direction demande donc à Bercy une expertise juridique pour connaître la personne morale habilitée à choisir le prestataire..... Depuis, le dossier était bloqué..



Pour relancer le dossier, la CGT demande au CHS de la Loire Atlantique de retenir expressément son prestataire pour effectuer une expertise externe sur l'impact de cette restructuration sur les agents concernés de l'INSEE du département. Le syndicat **FO** n'a pas souhaité s'associer à cette demande : **FO** n'est pas opposé à cette nouvelle démarche mais refuse que la société qui doit intervenir soit désignée. A cette demande, le président du CHS a souhaité demander un avis à sa hiérarchie avant de donner réponse... Retour à la case départ....

Présentation du guide de prévention du risque amiante

Le syndicat **FO** ne peut que se féliciter de l'existence d'un tel guide.

En Loire Atlantique comme ailleurs, tous les sites publics où il existait de l'amiante friable apparent ont été traités ou sont en cours. Concernant l'amiante non friable, les administrations ont recensé les sites concernés et sont en possession du dossier technique amiante. Une signalétique par autocollant permet une information directe du risque, par ailleurs ces bâtiments font l'objet d'une surveillance accrue (contrôle tous les trois ans et si besoin, mesures d'empoussièrement incluant les fibres courtes)

Au 3 juin 2020, un repérage complet de la présence d'amiante devra être effectif avec mise à jour du dossier technique amiante (DTA). Aujourd'hui, on peut considérer que le risque est contenu sauf en cas de travaux....



Rapports de visites de sites de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail)

Trésorerie du CHU de Nantes : les travaux effectués dernièrement permettent d'améliorer les conditions de vie des agents (rénovation des sanitaires, aménagement de l'accueil)

Néanmoins d'autres réaménagements sont urgents tel que le changement des huisseries, la gestion du chauffage et l'ambiance phonique. Ce dernier point semble difficile, les bureaux étant regroupés sur un même plateau incluant les agents ayant en charge le téléphone.

A la proposition d'étude phonique de l'administration, le syndicat **FO** a demandé une réorganisation du poste avec mise en place d'une véritable cellule téléphonique équipée comme il se doit...

Enfin, le poste devra en 2013 effectuer un exercice d'évacuation incendie en coordination avec le CHU de Nantes.

Bureau des Douanes de Montoir de Bretagne : suite à une fuite, du fuel s'est infiltré au sol dans les plaques d'aggloméré dans le local d'archive, il en a résulté des odeurs persistantes difficilement supportable pour les agents consultant les documents.

Aux dires de l'administration des Douanes, ces archives mortes sont peu consultées et doivent faire l'objet d'un apurement. Des travaux d'étanchéité et de nettoyage ont été effectués. La direction va se mettre en rapport avec la médecine du travail pour que les travaux d'apurement se fassent dans les meilleures conditions de sécurité pour les agents, un nouveau nettoyage du site est prévu.

Restitution du dispositif de l'Espace De Dialogue mis en œuvre au SRE



En mars 2012, suite à une dégradation des conditions de travail (nouvelles attributions, nouveau pilotage, des problèmes relationnels inter professionnels...) les syndicats des Services des Retraites de l'Etat ont demandé la mise en place d'un Espace de Dialogue.

Ce dispositif a permis de désamorcer une situation explosive. Il s'est déroulé en trois phases : expression des agents sur la base du volontariat avec intervention d'un facilitateur, compte rendu et deuxième rencontre avec bilan et plan d'action (formations et indicateurs dans le tableau de veille).

Un outil de médiation est en cours de finalisation pour renforcer les EDD.

Rapport de la médecine du travail pour 2011

Les médecins se heurtent toujours à des difficultés pour obtenir la liste des effectifs par certaines Directions ainsi que le nom des agents astreints à un contrôle spécialisé. Ceci est d'autant plus dommageable que ce type de surveillance est très mal coté dans la structure des documents à remplir par les médecins.

La procédure concernant l'information par fiche de liaison des agents en arrêt va être revue pour être améliorée.

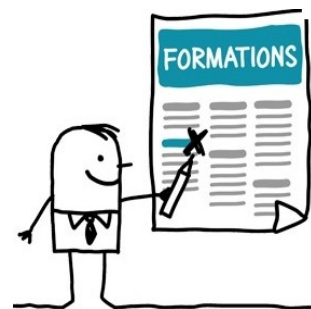
Le rapport 2011 fait apparaître une augmentation significative des pathologies particulières et des inaptitudes à la fonction.

Pistes d'action pour 2013

Pour les syndicats, l'année 2013 devrait permettre de travailler principalement dans quatre directions :

- Travail sur l'existant pour l'améliorer (DUERP Audit thermique et phonique)
- Travail sur les formations
- Revoir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Travail sur les postes ou services restructurés

La Direction de la DRFIP a pour sa part travaillé sur le regroupement des risques inscrits au DUERP et communs à tous ces services dont la solution retenue passe par une formation. Elle propose donc de recenser les besoins et de mettre en place un véritable programme. Les autres Directions ne nous ont pas fournis vraiment de piste d'action pour 2013....



Les élus **FO** en CHS


Patricia DAVID
FO INSEE (Titulaire)

Philippe NOBILET
FO DGFIP (Suppléant)

J-Luc LE CALVEZ
FO DGFIP (Expert)

vous souhaitent une



	Bulletin d'adhésion
Nom :	Prénom :
Affectation :	
Je souhaite adhérer au syndicat FO.	
A, le,	
signature	

A retourner à : Syndicat FO-FINANCES 44 – 4,
Quai de Versailles BP 93503 44035 NANTES
cedex 1